

APPEL A CANDIDATURE
SESSION 24 E&P
Septembre 2021 – Avril 2022

Thématique

**Agriculture paysanne
et travailleurs
migrants saisonniers**

Pays

**France – région
PACA**

Présentation du programme d'Echanges et Partenariats

Piloté par Echanges et Partenariats et co-animé avec au moins une association en France spécialisée sur une thématique, ce programme est organisé autour des luttes et mobilisations des réseaux de solidarité internationale. Il a pour but à la fois : d'encourager les jeunes générations qui souhaitent se mobiliser à repenser l'espace politique et leur rôle dans cet espace ; de répondre aux demandes de formation des jeunes souhaitant s'engager dans le champ de la solidarité internationale ; enfin, de développer et renforcer les partenariats entre organisations de la société civile en France, en Europe et à l'international.

La mission s'inscrit dans une session collective qui regroupe de 8 à 15 volontaires, partant chacun-e sur une mission différente.

Avant de candidater, merci de consulter la rubrique « S'engager » de notre site internet et notamment ces deux pages :

<http://echanges-partenariats.org/le-programme-dechanges/>

<http://echanges-partenariats.org/les-conditions-pour-partir/>

Blog des volontaires E&P : <http://volontaires.echanges-partenariats.org/>

Présentation des organisations partenaires

- **Organisation d'envoi : Confédération Paysanne**

Créée en 1987, la confédération paysanne est un syndicat agricole qui milite pour une agriculture paysanne, respectueuse de l'environnement. Le projet pour une agriculture paysanne qu'elle défend avec constance depuis sa création est cohérent et global. Il intègre pleinement les dimensions sociales, agronomiques et environnementales dans la production agricole. C'est une alternative réaliste à un modèle d'agriculture industrielle qui élimine trop de paysans et de structures agricoles diversifiées. La Confédération Paysanne combat un modèle agricole qui conduit à la domination économique de quelques structures hyperproductives et hyperconcentrées, tout comme elle s'oppose à une vision de l'agriculture « paysagère » ou de loisir. Les paysans ont une mission qu'ils sont les seuls à pouvoir remplir : nourrir les hommes. Leur travail a une valeur et doit leur assurer un revenu juste.

Site internet de la Confédération Paysanne : <https://www.confederationpaysanne.fr/>

- **Organisation d'accueil : Confédération Paysanne PACA**

La Confédération paysanne est une confédération de syndicats départementaux et régionaux, dotée d'instances nationales choisies selon des règles de fonctionnement démocratiques. La Confédération paysanne Provence-Alpes Côte d'Azur fédère les syndicats des 6 départements de la région PACA .

Site internet de la Confédération Paysanne PACA : <https://paca.confederationpaysanne.fr/index.php>

Contexte :

Les modèles agricoles ont subi de lourdes transformations en moins d'un demi-siècle. Nous sommes ainsi passés du modèle paysan et familial visant à nourrir les Hommes à un système industriel basé sur la compétitivité et la productivité.

Au sein de l'union européenne cela a été mis en œuvre dans le cadre de la Politique Agricole Commune qui favorise la concentration des bassins de production, induit la disparition de la petite paysannerie et une paupérisation croissante des populations paysannes et rurales générant une migration forcée.

Face à ce constat sur l'atteinte aux droits et à la dignité des travailleurs et sur l'appauvrissement général des paysans, la Via Campesina dont la Confédération Paysanne fait partie, et en partenariat avec des organisations de solidarité internationale (dont E&P), a mis en place un programme international « Agriculture Paysanne & Travailleurs migrants Saisonniers ». Depuis 2006, ce programme a permis d'établir un état des lieux de ces pratiques dans plusieurs pays européens, méditerranéens particulièrement, en y envoyant des volontaires et en collectant leurs témoignages. Si les contextes varient, les pratiques et les schémas sont relativement similaires : faux contrats, conditions de travail déplorables, pas de respect du droit du travail, condition d'hébergement et de vie indignes, surexploitation, dépendance des travailleurs... La récente crise du Covid 19 et la crainte d'une pénurie de main d'œuvre étrangère ont mis en lumière les faiblesses du modèle agro-industriel reposant sur l'exploitation de travailleurs.euses considéré-e-s comme de simples outils de production. Alors que les clusters se développaient dans les lieux de travail et d'hébergement, l'attention des médias et du grand public s'est momentanément portée sur ces hommes et ces femmes exploité-e-s, avant de retomber.

Objectifs de la mission :

La mission proposée s'inscrit dans la continuité du programme « travailleurs migrants saisonniers » porté par un réseau d'acteurs travaillant sur les questions des droits des travailleurs migrants saisonniers dans l'agriculture ainsi que des droits paysans (syndicats agricoles, des associations environnementalistes, des associations de migrants, de défense des droits de l'Homme, de droit Social, etc.).

L'objectif est d'actualiser les connaissances sur la situation des travailleurs-euses agricoles dans la région PACA, en particulier les départements des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, d'identifier les dérives et les bonnes pratiques, pour participer à la construction d'un argumentaire sur l'emploi de main d'œuvre en agriculture paysanne.

Le/La volontaire participera à :

- dresser un inventaire des dispositifs d'emploi de la main d'œuvre, avec les droits et devoirs afférents aux employeurs et employés ;
- effectuer un panorama des différents profils de travailleurs-euses (saisonniers-ères français-es et étrangers-ères, travailleurs-euses détachée-e-s, OFII, main d'œuvre « alternative » telle que stagiaires, apprenti-e-s, woofers-euses....) ;
- faire un état des lieux qualitatif et quantitatif des besoins en main d'œuvre dans les réseaux de l'agriculture paysanne (structures du pôle InPACT) ;
- caractériser les dérives et recenser les bonnes pratiques (équipes fidélisées, redistribution d'une part de bénéfices, actions des collectivités, etc.) ;
- identifier les points problématiques et les leviers d'action possibles (local + national+UE) ;
- faire le lien avec ECVC dans le cadre de la campagne de pression commerciale.

- participer à la construction d'un argumentaire sur l'emploi de main d'œuvre en agriculture paysanne ;

Langues :

- Bon niveau de français
- L'espagnol serait un plus

Permis B est un plus

Calendrier

Préparation au départ à Paris : 15 septembre 2021 – 8 octobre 2021

Terrain : d'octobre 2021 à mars 2022 (5 mois)

Capitalisation au retour à Paris : du 21 mars au 13 avril 2022

Statut

Les missions sont proposées dans le cadre de l'engagement de service civique.

Eligibilité

Le Service Civique est ouvert à tous les jeunes entre 16 et 25 ans et élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap :

- Ressortissants français ou d'un Etat membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen
- Disposant d'un titre de séjour régulier en France effectif depuis plus d'un an ;
- Disposant d'un titre de séjour régulier en France effectif sans condition de durée si vous possédez le statut d'étudiant étranger, de réfugié ou si vous êtes bénéficiaire de la protection subsidiaire. Les étrangers possédant une carte de séjour pluriannuelle générale délivrée après un premier document de séjour sont également éligibles au dispositif.

Indemnités

Pour les missions en France : 472,97 euros sont versés directement par l'Etat chaque mois au volontaire
Pour les missions à l'international : 513,31 euros sont versés directement par l'Etat chaque mois au volontaire
Pour l'ensemble des missions (France ou international), un co-financement est versé par E&P d'un montant de 107,58 euros par mois

Les jeunes, bénéficiaires ou appartenant à un foyer bénéficiaire du RSA, ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5e échelon ou au-delà bénéficient d'une majoration d'indemnité de 107,66 euros par mois.

Pour candidater

Si vous êtes intéressé-e par cette mission, merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation dès à présent, en précisant en objet le thème et le pays, à info@echanges-partenariats.org.

Petits conseils pour écrire votre lettre de motivation :

- nous voulons savoir pourquoi vous souhaitez vous engager dans une mission de solidarité, dans le cadre proposé par E&P et ses partenaires. Pourquoi souhaitez-vous vous engager sur cette mission en particulier, qu'est-ce qui fait écho dans votre parcours et/ou vos questionnements, comment vous vous projetez dans cette mission ?
- ne répétez pas les infos déjà écrites dans votre CV : ce ne sont pas vos compétences qui vont déterminer notre choix mais votre motivation et votre compréhension des enjeux de la mission.

Nous donnerons une réponse à toutes les candidatures ; le processus de recrutement peut être long, merci d'avance de votre patience. Nous sommes également disponible si vous avez des questions.
